

Ecole Hérédia
Conseil d'école du 8 mars 2019

Compte-rendu de l'APEB

Présents :

- Directrice : Mme Cailliatte,
- Professeurs des écoles : Mme Emo, Mme Barry, M. Leon, Mme Beauvalet, Mme Feist, Mme Vauchel-Poirot, Mme Perez-Lesage, Mme Soyez, M. Meurice, Mme Choquart, Mme Chaventré, M. Dubois,
- Intervenant en sport :
- Représentants de la municipalité : M. Grelaud, Mme Chesnet, Mme Mangeon,
- Représentants de l'Association des Parents d'Elèves de Bonsecours (APEB) : Mme Cevoz, Mme Lecoeur, Mme Leber, Mme Panel, M. Cote, M. Dogan,
- Représentants de la liste indépendante des parents d'élèves : M. Comor, Mme Chantoiseau, Mme Guidat, Mme Castera, Mme Durand, M. Labarre.

I – Vie de l'école

Evaluations CP :

Les évaluations nationales des élèves de CP ont eu lieu en janvier. Les professeurs doivent faire remonter les résultats pour le 22 mars.

Entrée en 6^e :

Une réunion de présentation du collège Verhaeren, menée par sa principale, Mme Therain, a eu lieu à l'école Hérédia vendredi 1^{er} mars. Une matinée Portes Ouvertes est par ailleurs organisée le samedi 9 mars.

Mme Cailliatte a distribué une note aux parents des futurs 6^e expliquant les modalités d'inscription au collège. D'ici mi-mars, le « volet n°1 » leur sera transmis. Les parents devront vérifier et corriger les informations qui y figurent, et recevront ensuite le « volet n°2 », après corrections. Le « volet n°1 » exposera par ailleurs les motifs dérogations éventuelles à la carte scolaire.

Effectifs :

Actuellement, l'effectif total de l'école s'élève à 304 élèves.

Les prévisions sur la rentrée prochaine sont les suivantes :

- 67 départs en 6^e,
- 53 arrivées en CP,

soit un nombre total d'élèves de 290.

Ces chiffres sont provisoires, et seront actualisés en fonction des radiations et inscriptions réelles.

La mairie est questionnée sur l'éventuelle arrivée d'enfants sur la commune à l'occasion de la livraison de logements neufs, mais elle n'a pas connaissance de la composition des foyers qui s'installent.

Les inscriptions se feront en mairie du mercredi 20 au vendredi 29 mars, ainsi que le samedi 27 avril pour les éventuels retardataires. Elles seront suivies des admissions auprès de la directrice de l'école après les vacances d'avril.

Pour l'instant la répartition des classes envisagée est la suivante :

- 2 CP,
- 2 CE1,
- 2 CE2,
- 1 CE2-CM1,
- 1 CM1,
- 1 CM1-CM2,
- 2 CM2.

Concernant l'équipe enseignante :

- Mme Barry prendra sa retraite à la fin de l'année, et un nouvel enseignant sera nommé,
- Le poste occupé cette année par Mme Soyez et M. Meurice sera peut-être à nouveau occupé par deux PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires) ou par un professeur titulaire.

PPMS et exercice incendie :

L'exercice « PPMS – attentat intrusion » a eu lieu en janvier. Il s'est bien passé, et l'école n'a pas eu de retours de familles au sujet d'éventuelles angoisses générées par cet exercice.

Le prochain exercice incendie aura lieu en mars.

II – Aménagements / Travaux

Bibliothèque :

Les derniers meubles commandés ont été livrés. Le rangement peut ainsi être terminé.

Un emploi civique (Mme Cindy Laurent) travaille quotidiennement depuis un mois à ranger, classer, rafraîchir l'étiquetage...

L'école va par ailleurs essayer d'acheter un logiciel de gestion et commander de nouveaux livres (le choix des ouvrages sera fait en conseil des délégués).

Certains élèves ne respectent pas la bibliothèque, ne rangent pas bien les livres et abiment la signalétique.

Travaux réalisés :

L'ancien interphone présentait de nombreux dysfonctionnements. Il a été remplacé par un nouveau système avec deux visiophones (un du côté du portail de l'élémentaire, un du côté du portail des Grande Section). Le montant des travaux s'élève à 15 000 €.

Le Système de Sécurité Incendie (SSI) a été remplacé. Le montant des travaux s'élève à 45 000 €.

Travaux à venir :

De nombreux stores ne fonctionnent plus. Ils vont tous être remplacés, pour un montant de 20 000 € budgété en 2019. Les interventions au rez-de-chaussée auront lieu eu cours de l'année scolaire. Les interventions au 1^{er} étage auront lieu pendant les vacances scolaires d'été.

La mairie réfléchit actuellement à inscrire au budget la réfection de la peinture du préau et des couloirs de l'école Heredia.

Sanitaires :

Le problème des odeurs a diminué grâce à l'installation d'un extracteur d'air. Mais celles-ci sont quand même encore présentes de temps en temps, et la liste indépendante de parents d'élèves relaie auprès de la mairie que certains enfants préfèrent ne pas utiliser les sanitaires.

D'autre part, un pied de porte est cassé et la porte concernée peut être ouverte même quand elle est fermée à clé.

La mairie prend note de ces dysfonctionnements et va s'en occuper.

III – Coopérative scolaire / actions en faveur de la coopérative

Bilan / Dépenses :

A la date du conseil d'école, le solde de la coopérative s'élève à environ 15 000 €.

Parmi les dépenses déjà effectuées pour les sorties de fin d'année figurent :

- 1 500 € pour le voyage des CM2 de la classe de Mme Choquart,
- 800 € pour le voyage des CP de la classe de Mme Barry.

La coopérative scolaire participe aux frais des sorties avec nuitées.

Pour les sorties sans nuitées, c'est la mairie qui finance le transport et les entrées.

Le financement des sorties de fin d'année est pris en charge par la mairie, la coopérative et les familles, avec une répartition dont l'objectif est de ne pas dépasser une contribution supérieure à 100 € par enfant aux familles.

Le coût du voyage des élèves de la classe de Mme Choquart s'élève à 9 337,88 €. Il sera pris en charge à hauteur de :

- 3 100,00 € par la coopérative scolaire,
- 3 537,88 € par la mairie,
- 2 700,00 € par les familles (27 enfants * 100 € / enfant).

Le coût du voyage des élèves de la classe de Mme Barry s'élève à 3 362,00 €. Il sera pris en charge à hauteur de :

- 1 096,00 € par la coopérative scolaire,
- 1 096,00 € par la mairie,
- 1 170,00 € par les familles (26 enfants * 45 € / enfant).

Le coût des autres voyages (sans nuitées) sera pris en charge à hauteur de :

- 10 000 € environ par la coopérative scolaire,
- 10 000 € environ par la mairie.

Photos de classes :

Les classes seront photographiées le vendredi 15 mars.

A la demande de l'APEB, l'école a accepté d'organiser des prises de vue individuelles cette année, en complément des photos de classes.

L'APEB demande s'il est envisageable de programmer la photo de classe au 1^{er} trimestre les années suivantes, de manière à pouvoir « mettre des visages sur les noms » des camarades de classes dès le début de l'année, et accessoirement à pouvoir offrir les photos au moment des fêtes de fin d'année. Les enseignants expliquent que ça ne pose pas de difficultés particulières, mais qu'ils avaient retenu une date plus tardive pour étaler les dépenses des familles, sachant qu'au moment de la rentrée les familles ont déjà énormément de dépenses contraintes. Le mois d'octobre est finalement retenu.

Collecte de papier :

La collecte de papier sera reconduite cette année, pendant la semaine du 18 au 22 mars. La benne sera installée sur le parking des enseignants, à côté des garages.

Un mot a été distribué dans les cahiers des enfants pour demander aux parents d'apporter du papier. La liste indépendante de parents d'élèves a organisé des permanences toute la semaine pour le collecter. La mairie demande à ce que leur soit communiquées les informations sur ces permanences.

Le papier précédemment stocké dans le bâtiment préfabriqué de la cour de récréation, et qui a été transféré aux services techniques quand le bâtiment a été démolé, sera rapatrié pour être mis dans la benne.

L'école a aussi de vieux livres à donner au recyclage.

Vente de plantes :

Pour contribuer au financement de leur voyage de fin d'année, Mme Choquart et ses élèves de CM2 organisent une vente de plantes.

Un papier va être distribué dans les cahiers avant les vacances d'avril. Il expliquera le principe et proposera aux familles de passer commande. Le pépiniériste partenaire préparera les commandes et la livraison aura lieu ensuite, fin mai a priori.

Les prix de vente ne seront pas plus élevés que dans le commerce, et une part d'environ 40 à 50% reviendra à la coopérative scolaire.

Foire à tout :

La liste indépendante de parents d'élèves réitère sa participation à la foire à tout de Bonsecours, le 12 mai, au profit des coopératives des deux écoles de la commune.

Elle demande à la directrice s'il est possible d'envisager de stocker à l'école (dans un lieu à déterminer) les jeux-jouets que les parents donneront au préalable.

Terracycle :

Depuis la mise en place du programme, 21,8 kg d'instruments d'écriture ont été envoyés à Terracycle, et 4,1 kg ont été récoltés depuis septembre 2018. 6 classes sur 11 participent à ce geste citoyen et l'APEB tient à les remercier. Des cartons vides peuvent encore être demandés à l'APEB.

Vide ta chambre :

Avec les fonds récoltés grâce au « vide ta chambre » de septembre, l'APEB finance des projets pour les écoles :

- Enrichissement de la bibliothèque de l'école maternelle : achat de livres pour un montant de 200 €,
- Renouvellement du matériel et des jeux disponibles en récréation pour l'école élémentaire (en complément des travaux faits par la commune) : achat de jeux pour un montant de 370 €.

L'APEB propose de remettre ces nouveaux jeux aux élèves délégués, qui ont contribué à définir les besoins. L'équipe enseignante y est favorable et informe que le prochain conseil des délégués aura lieu le mardi 26 mars à 12h.

V – Manifestations / sorties scolaires

Spectacle de Noël :

L'APEB souligne que des familles ont fait part du fait qu'elles n'avaient pas été informées de certaines sorties scolaires, et notamment du spectacle de Noël. L'APEB est consciente qu'il n'y a aucune obligation d'information systématique lorsqu'une sortie est sur le temps scolaire, mais demande s'il est envisageable d'y procéder néanmoins. L'équipe enseignante y est favorable.

Chocolat chaud de Noël :

L'APEB tient à remercier le chef pour l'aide apportée.

Cross :

Le cross se déroulera cette année le vendredi 5 avril.

Dès que Mme Cailliatte aura connaissance de l'organisation et des horaires, elle fera un mot aux familles pour les informer et faire appel aux bonnes volontés pour aider à la tenue de cette manifestation.

Concert :

Pour la 2^e fois, l'APEB organise un concert avec les classes volontaires. Ce projet fait l'objet d'un travail de chorale dans les classes depuis quelques semaines. Une répétition générale aura lieu au Casino le jeudi 28 mars, et le concert aura lieu le jeudi 4 avril.

Contrairement à l'année dernière, il se déroulera sur le temps scolaire et ne sera pas ouvert aux familles, mais aux classes ne participant pas à ce projet, y compris les classes de maternelle.

Les horaires seront communiqués sous quelques jours aux enseignants. Et par ailleurs, des mots vont être distribués aux familles pour les informer et donner une consigne pour la tenue vestimentaire des enfants.

Sorties de fin d'année :

Mme Chaventré n'organise pas de voyage de fin d'année avec nuitée cette année. Elle emmènera ses élèves de CM2 de l'année prochaine à Asnelles, avec une classe d'Amfreville, en 2020.

VII – Questions diverses

Réforme de l'école :

L'APEB questionne la mairie et l'école sur les réformes à venir dans les écoles. Un projet de loi est en effet en discussion au Parlement, qui comprend :

- la possibilité de créer des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF), regroupant plusieurs écoles et un collège :
La mairie de Bonsecours n'avait pas connaissance du contenu de ce projet de loi et n'a pas eu de demande de création de la part du Conseil Départemental. Elle n'est d'autre part pas favorable à la création d'un tel établissement, et souhaite conserver une gestion indépendante des écoles.
- la création de Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL), déjà en expérimentation dans certains secteurs :
L'école de Bonsecours n'était pas concernée par l'expérimentation. Cette réforme ne devrait par ailleurs pas être mise en œuvre à la rentrée 2019. L'équipe enseignante partage les craintes des parents sur la dégradation de la prise en charge des enfants en situation de handicap.

Clés de la Halle de Sports :

Mme Vauchel-Poirot souligne que l'équipe enseignante ne dispose que de 2 clés de la Halle de Sports pour 12 enseignants, et demande si elle pourrait disposer d'une clé supplémentaire. La mairie accepte d'en fournir 2 ou 3 supplémentaires.

Sécurité aux abords des écoles :

La liste indépendante de parents d'élèves soulève la question du stationnement devant le collège Verhaeren, et demande s'il est possible de décaler les barrières bleues situées devant l'entrée, car certains parents se garent sur le très large trottoir au droit du passage piétons.

M. le Maire rappelle les travaux effectués l'été dernier, avec la Métropole, pour sécuriser les abords des écoles de Bonsecours. Il explique que le nécessaire a été fait, qu'il convient de ne pas se lancer dans une course en avant dans les travaux, et que désormais, la réponse doit être autre. Il demande aux parents de participer à la sensibilisation de l'ensemble des parents et tente, avec les effectifs disponibles, de mettre en place dès que possible une présence policière aux abords des écoles.

Il est aussi évoqué le stationnement de quelques parents sur le parking des enseignants de l'école Heredia, qui leur est pourtant interdit. M. le Maire répond que la solution consiste à ce que chaque enseignant referme le portail après son passage, car il n'est pas raisonnable de financer l'automatisation du portail.

Prévention de la violence :

Consciente que la violence et le harcèlement sont des agissements qui se développent dans les cours de récréation de nos jours, l'APEB questionne l'équipe enseignante sur la possibilité de mettre en place des actions de sensibilisation sur ce sujet au sein des écoles de Bonsecours.

L'APEB a été amenée à rencontrer l'inspectrice récemment au sujet de violences subies par une élève de maternelle de la part d'un autre élève. Mme Morel a indiqué à cette occasion qu'elle était parfaitement consciente et sensibilisée à ce problème de société et allait mettre en place un projet à destination des élèves de maternelle, avec la conseillère pédagogique. L'APEB demande au conseil d'école si une telle démarche est aussi prévue pour l'école élémentaire, mais la directrice n'a pas été contactée par l'inspectrice. Les enseignants verraient d'un bon œil toute action entreprise en ce sens.

Mme Cailliatte rappelle que le projet d'école comprend justement l'objectif « vivre dans un meilleur climat scolaire », et que les enseignants mènent des actions sur le harcèlement. L'école avait pris contact avec le GAPASE (Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements) pour procéder à des actions de sensibilisation, mais ça ne pouvait pas être alloué dans le projet scolaire sur le temps d'école, et ça ne sera donc pas mis en place.

Agression de deux enseignantes :

Mme Cailliatte relate qu'une enseignante et elle-même se sont faites agresser verbalement et menacer par des parents d'élèves à la grille de l'école, qui ont par ailleurs tenté par 3 fois de s'introduire de force dans l'école. Ces faits se sont déroulés en présence d'autres parents et enfants.

L'inspectrice, Mme Morel, a immédiatement été prévenue des faits. Elle est venue rencontrer les enseignants et va convoquer les deux familles concernées.

Par ailleurs, l'équipe enseignante va rappeler les règles du plan Vigipirate aux parents, et Mme Cailliatte va assurer toutes les entrées à 8h20, en doublon d'un autre enseignant déjà affecté à cette tâche.

M. le Maire demande aux parents représentants de rappeler les règles de vie en société à l'ensemble des parents.

Sortie de 17h30 :

L'APEB rapporte qu'une famille a constaté que son enfant était sorti de l'enceinte de l'école un soir, à 17h30, alors qu'aucun adulte ne l'attendait de l'autre côté de la grille, et souhaite aborder le sujet de la surveillance de la sortie des élèves, même si elle est consciente qu'il est de la responsabilité des parents d'être présents et que l'école et la mairie n'ont pas l'obligation d'y veiller.

La mairie, responsable de l'étude, qui se termine à 17h30, assure que tous les intervenants ont conscience d'être vigilants et d'envoyer en garderie les enfants dont les parents ne sont pas présents au portail, et qu'elle n'a pas connaissance de problèmes récurrents à ce sujet. Les enseignants présents au conseil et qui assurent l'étude confirment qu'ils veillent à ce que les enfants ne restent pas seuls, mais demandent aux parents d'expliquer aussi à leurs enfants qu'ils ne doivent absolument pas tenter de sortir seuls.

Fin du conseil d'école à 19h45.

